

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

# F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

FL/45 CRD/1

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR L'ÉTIQUETAGE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

Quarante-cinquième session  
Ottawa, Ontario (Canada), 13 - 17 mai 2019

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTE

#### Répartition des Compétences

entre l'Union européenne et ses Etats membres selon l'article II paragraphe 5 du Règlement intérieur de la Commission du Codex Alimentarius

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du Document
1	Adoption de l'ordre du jour  Compétence Etats membres. Vote Etats membres. <sup>1</sup>	CX/FL 19/45/1
2a	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et d'autres organes subsidiaires du Codex  Compétence partagée. Vote Union européenne.	CX/FL 19/45/2
3	Questions d'intérêt émanant de la FAO et de l'OMS  Compétence partagée. Vote Etats membres.	CX/FL 19/45/3
4	Examen des dispositions relatives à l'étiquetage figurant dans les projets de normes Codex (approbation)  A. COMITÉ DU CODEX SUR LES FRUITS ET LÉGUMES TRAITÉS (CCPL) Norme pour le quinoa  Compétence partagée. Vote Etats membres.  B. COMITÉ SUR L'HYGIÈNE ALIMENTAIRE (CCFH) Avant-projet de code d'usages pour la gestion des allergènes alimentaires pour les entreprises du secteur alimentaire  Compétence partagée. Vote Union européenne.  C. COMITÉ SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME (CCNFSDU) Avant-projet de révision de la Norme pour les préparations de suite (CXS 156-1987) Section A : préparations de suite pour nourrissons du deuxième âge  Compétence Union européenne. Vote Union européenne.	CX/FL 19/45/4

<sup>1</sup> L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties de l'agenda qui sont de sa compétence.

	<p><b>D. D. COMITÉ SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES (CCSCH)</b>  Avant-projet de norme pour l'ail séché ou déshydraté, les feuilles séchées - basilic séché, les parties florales séchées - clous de girofle séchés, le safran, les racines, les rhizomes et les bulbes séchés - gingembre sec ou déshydraté, l'origan séché</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Etats membres.</b></p>	
5	<p>Avant-projet de lignes directrices pour l'étiquetage des emballages non destinés à la vente au détail (demande d'observations au moyen de la CL 2019/13-FL)</p> <p>Observations en réponse à CL 2019/13-FL</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	<p>CX/FL 19/45/5</p> <p>CX/FL 19/45/5-Add.1</p>
6	<p>Avant-projet de directives concernant l'étiquetage nutritionnel frontal (demande d'observations au moyen de la CL 2019/14-FL)</p> <p>Observations en réponse à CL 2019/14-FL</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	<p>CX/FL 19/45/6</p> <p>CX/FL 19/45/6-Add.1</p>
7	<p>Ventes par Internet/le cybercommerce (document de travail)</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	CX/FL 19/45/7
8	<p>Étiquetage des allergènes (document de travail)</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	CX/FL 19/45/8
9	<p>Innovation – utilisation de la technologie dans l'étiquetage des denrées alimentaires (document de travail)</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	CX/FL 19/45/9
10	<p>Étiquetage des boissons alcoolisées (document de travail)</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	CX/FL 19/45/10
11	<p>Critères pour la définition de descripteurs nutritionnels «à teneur élevée en» pour les matières grasses, les sucres et le sodium (document de travail)</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	CX/FL 19/45/11
12	<p>Étiquetage des denrées alimentaires conditionnées dans des emballages groupés (y compris présentation commune) (document de travail)</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Union européenne.</b></p>	CX/FL 19/45/12
13	<p>Travaux futurs et orientations du CCFL (document de travail)</p> <p><b>Compétence partagée.</b>  <b>Vote Etats membres.</b></p>	CX/FL 19/45/13
14	<p>Autres questions</p> <p><i>La compétence et le droit de vote seront déterminés en fonctions des sujets traités. (Document non disponible).</i></p>	
15	<p>Date et lieu de la prochaine session</p> <p><b>Compétence Etats membres.</b>  <b>Vote Etats membres.</b></p>	
16	Adoption du rapport	

	<b>Compétence Etats membres. Vote Etats membres.<sup>2</sup></b>	
--	--	--

---

<sup>2</sup>L'Union européenne peut toutefois prendre la parole et prendre position sur les parties du rapport qui sont de sa compétence.